



DOSSIER

Dispositifs et expérimentations d'État Les Régies à l'épreuve des nouveaux besoins

Éditorial

LA PÉRIODE QUI SUIT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES EST TOUJOURS PROPICE À LA CRÉATION DE NOUVELLES RÉGIES DE QUARTIER OU DE TERRITOIRE.

Les élections de 2020 ont été particulièrement foisonnantes en la matière, avec une dizaine de projets en cours de réalisation dans toute la France y compris en Outre-Mer, et presque autant de demandes qu'il faut encore faire évoluer.

Nous nous félicitons d'une telle dynamique parce qu'elle montre que le projet associatif mis en place depuis maintenant plus de 40 ans est de plus en plus pertinent et remporte l'adhésion de nouvelles équipes au sein des collectivités. Dans un contexte où la pauvreté et les inégalités s'accroissent, où les services publics disparaissent dans les quartiers Politique de la Ville ou dans les territoires ruraux, les Régies représentent des outils de proximité répondant au plus près des besoins des habitants.

La création de Régies de Quartier ou de Territoire est complexe parce qu'elle demande du temps, de l'investissement de la part des collectivités locales, des bailleurs sociaux, et des habitants qui vont être au centre du projet en tant que moteur indispensable pour le conduire à son terme. Cela signifie installer de la coopération et de la co-construction entre tous les acteurs d'un même territoire, ce qui est précieux par les temps qui courent. Espérons que de tous ces projets naîtront de nombreuses nouvelles Régies dans les quartiers comme dans les territoires ruraux.

Nicole Picquart
Présidente du CNLRQ



- DOSSIER
Les Régies à l'épreuve des nouveaux besoins
Exemples au Creusot (71), à Grenoble (38), à Vierzon (18), et à Angoulême (16)
- EN DIRECT DES RÉGIES
Bordeaux (33)
et Paris (75)
- ENTRETIEN
avec **F. A. Mariani**,
Commissaire Général
délégué de l'ANCT



Le journal du quartier Bacalan : modèle ou exception ?

Il fêtera ses vingt ans en 2023. Pour ses dix ans, des artistes locaux avaient accepté de donner une œuvre en soutien à la publication. Entièrement participatif, le journal est une fierté locale, qui surprend par sa longévité.



Stéphanie Bautreait est responsable du lien social et associatif de la Régie du quartier Bacalan à Bordeaux. Pour elle, le journal du quartier Bacalan représente 50% de sa mission. « *Un peu moins* » corrige Hélène Cazalis, la directrice de la Régie. Quoi qu'il en soit, elle est la seule salariée d'un journal dont le comité de rédaction est composé de 25 bénévoles et dont les articles sont l'œuvre des habitants eux-mêmes. Chaque numéro de 16 pages, imprimé en quadrichromie, requiert 5 réunions, depuis le choix du dossier central, du portrait et des rubriques, jusqu'à la sélection et la correction des contenus.

Le journal n'est pas la création originale de la Régie de Quartier Habiter Bacalan, mais celle d'un imprimeur amoureux de l'histoire de son quartier, Didier Périz, qui entre mars 1993 et juillet 1995 lance un bimensuel gratuit de 4 pages, qu'il dépose chez quelques commerçants. En 1997, l'idée ressurgit avec la création de la Régie, et le journal est relancé en 2003, sous la forme d'un trimestriel. Parallèlement Didier Périz mène une enquête mémorielle de voisinage. Accompagné de Stéphanie Bautreait, il frappe à la porte des habitants. Elle scanne une image de famille confiée par ceux et celles qui acceptent de se prêter au



• Stéphanie Bautreait



• Le quartier Bacalan depuis la rive de la Garonne.

jeu, il consigne le récit qui l'accompagne sur un petit carnet. Ce travail donne lieu en 2009 au livre *Bacalan story*.

L'identité revendiquée du quartier Bacalan s'incarne dans sa capacité à accueillir les nouveaux venus, au point qu'une légende urbaine voudrait

que son nom, qui est celui d'un magistrat du seizième siècle, soit inspiré de la morue portugaise, le *bacalhau*. Des réfugiés de la guerre d'Espagne aux ouvriers des Trente Glorieuses, on est fier ici des intégrations successives. On y trouve même, cas presque unique en France, une « rue des étrangers ».

En 2025, on estime que le quartier aura vu sa population tripler en 20 ans. Toute sa zone sud, dite des Bassins à flot, s'est transformée en l'un des piliers du programme de reconversion urbaine de Bordeaux 2030. Entre Cité du vin et Bassins de lumière, la gentrification de l'ex-zone industrielle a complètement redessiné les équilibres du quartier, qui va du Pont Chaban au Pont d'Aquitaine, sur la rive gauche de la Garonne. Un tramway le traverse désormais qui mène au centre-ville en une vingtaine de minutes.

« *Le journal est un outil qui perpétue la tradition du quartier.* »

La distribution des 7000 numéros est assurée par un salarié et des bénévoles. Une partie arrive jusqu'aux bassins à flot et vient piquer la curiosité des nouveaux habitants. « *Le journal est un outil qui perpétue la tradition du quartier, entre intégration et éducation populaire* » explique Christian Galatrie, directeur de publication et néo-Bacalanais arrivé en 2011. Investi dans le milieu associatif, il représente l'amicale laïque et est aussi administrateur de la régie.

Pour cette dernière, le journal représente un investissement important, 46000 €, dont 50 % sont couverts par des fonds publics, 10 % par la publicité, le reste étant alimenté sur fonds propres. « *Le modèle du journal reste fragile* », rappelle Hélène Cazalis qui ajoute que « *la question du digital doit être posée* ». « *Ce n'est pas le même public* » complète Christian Galatrie. Le site existe déjà, et permet d'ailleurs de retrouver le journal au format pdf, mais il faudrait l'ouvrir au multimédia : une web-tv est d'ailleurs en projet.

Pour autant, Stéphanie Bautreait rappelle combien les habitants sont attachés au journal. « *Certains le collectionnent depuis le premier numéro, d'autres nous appellent si nous sommes en retard sur la publication.* » Il fait aussi des envieux. « *La Régie de Chambéry m'a posé beaucoup de questions à ce sujet* » poursuit-elle. Mais la recette n'est pas aisément duplicable. « *On a essayé dans le quartier voisin des Aubiers et ça n'a pas marché. Il n'y a tout simplement pas la même histoire, et cela n'a pas éveillé d'intérêt suffisant.* » ■

Djamel Naït Abderrahmane : père courage

La régie Passerelles 17 s'est mobilisée avec succès pour l'un de ses employés. Il était menacé d'expulsion malgré la grave maladie de son enfant.

« *Tu pars de chez toi! Quand ta maison ne te permet plus de rester* » écrit la poétesse somalienne Warsan Shire. Et sa maison d'Alger, Djamel Naït Abderrahmane ne l'aurait sans doute jamais quittée si son fils Aïmen n'avait souffert d'une ostéogenèse imparfaite, une pathologie plus connue sous le nom de « maladie des os de verre ».

Elle entraîne, surtout dans la période de croissance, des fractures répétées, au moindre choc, à la moindre chute. Alors fin 2018, à l'âge de 41 ans, Djamel Naït Abderrahmane a vendu sa voiture, laissé derrière lui son métier de pâtissier, sa femme et ses trois filles de 4, 6 et 8 ans, qu'il n'a pas revues depuis. Il est parti seul pour Paris avec son fils de 10 ans et le fol espoir de lui assurer un suivi médical qui pourrait le sauver. « *En Algérie, ce n'est même pas la peine* » répète-t-il désabusé.

Tous deux ont été hébergés par le 115, puis l'hôpital Necker a pris en charge l'enfant, scolarisé en avril 2019. En août, une première fracture oblige ce dernier à se rendre au centre de rééducation fonctionnelle de Villiers-sur-Marne. D'autres suivent dont une en juillet 2020, nécessitant une première hospitalisation, puis une autre, suite à une infection. Depuis 3 ans, Aïmen n'a pas marché, sauf une fois, une centaine de mètres avec un déambulateur, et des douleurs intolérables le jour suivant.

Parallèlement, le père se met à chercher du travail. Il ne peut reprendre son métier, car les postes qu'on lui propose supposent de travailler le week-end ou la nuit. « *Le week-end, c'est sacré* » répète-t-il. *C'est le seul moment où je peux rester avec mon fils. Je suis le père, la maman et je travaille.* » Sur le conseil

d'un ami, il candidate à la Régie de Quartier Passerelles 17 à Paris. Il obtient un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) d'opérateur de quartier en propreté d'une durée de six mois, lequel est renouvelé deux fois.

« *Il s'occupe du nettoyage des parkings*, explique Nayemat Ibrahim, la directrice de la Régie. *C'est un type de poste sur lequel on a des retours immédiats, des gardiens d'immeuble comme des usagers, ils sont tous très positifs.* » De la Préfecture, il n'obtient que des APS, des autorisations provisoires de séjour, d'une durée de six mois, avec une autorisation de travailler, mais aucun autre droit, pas même celui de changer son permis de conduire. Comment sortir dès lors de la précarité ?

En mai 2021, alors qu'il a demandé un renouvellement de son titre de séjour, il reçoit une OQTF, une obligation de quitter le territoire français. « *On a un service de l'État qui prend une décision qui casse un processus d'insertion où l'État investit* » commente Bertrand Jullien, le fondateur de la Régie. « *Ce qui a été fait pour Djamel Naït Abderrahmane, en terme d'accompagnement personnel et administratif, est au cœur du travail des régies* » ajoute Michèle Wagner, l'actuelle présidente. « *Ce n'est pas la première fois que nous avons des salariés avec des APS parce qu'ils ont un enfant malade, ce qui est en soi très contraignant, mais nous n'avons jamais eu à affronter d'OQTF* », renchérit Nayemat Ibrahim,



• De gauche à droite: Nayemat Ibrahim (directrice), Diane Pernot, Djamel Naït Abderrahmane, Michèle Wagner (présidente), Bertrand Jullien.

qui précise aussitôt : « *Nous avons malgré tout renouvelé son contrat.* »

« *Ce qui a été fait pour Djamel Naït Abderrahmane, en terme d'accompagnement personnel et administratif, est au cœur du travail des régies.* »

Une pétition a été lancée qui a rassemblé 361 signatures. Les députés des deux circonscriptions où intervient la régie, Stanislas Guerrini (LREM) et Danièle Obono (FI), ont écrit au Préfet Didier Lallement. Une nouvelle audience a eu lieu, après notre entretien, le 19 octobre. Le 2 novembre, Djamel Naït Abderrahmane a reçu un appel de son avocat lui annonçant l'obtention d'un titre de séjour annuel. La mesure doit être encore validée au tribunal en janvier. Lors de notre rencontre, il rêvait de voir son fils passer un week-end dans son studio aménagé. Mais il vit au 7^e étage et l'ascenseur est en panne. Rien n'est prévu en l'état pour son transport médicalisé. ■

Dispositifs et expérimentations d'État Les Régies à l'épreuve des nouveaux besoins

Exemples au Creusot (71), à Grenoble (38),
à Vierzon (18), et à Angoulême (16)



Dans les quartiers comme dans les territoires, les Régies sont aux premières loges des nouveaux besoins des habitants. La fracture numérique, les conséquences sanitaires de la malbouffe, le recyclage, la nécessité de recréer un contact avec la nature environnante, du lien social pour retrouver le désir et la force de s'insérer dans la communauté, la précarité menstruelle, voici autant de thèmes pointés par la recherche ou débattus dans les médias que les Régies ont bien identifiés et auxquels elles s'efforcent de trouver des réponses.

De son côté, s'il est pointé du doigt pour son désengagement des grands secteurs publics, l'État, au travers notamment de sa nouvelle Agence nationale de cohésion des territoires, l'ANCT, créée en 2019, mise sur l'autonomie des habitants et des habitantes, et s'efforce de trouver des relais capables d'apporter des réponses le plus en phase avec le terrain. C'est l'esprit même de la Politique de la ville, autrement dit la nécessité bien perçue de devoir apporter une réponse nouvelle à des besoins nouveaux.

Dans ce contexte, il nous est apparu pertinent d'explorer quelques initiatives mises en place sous les grandes étiquettes des projets publics, Quartiers fertiles, Maison France Services, Tiers-Lieu, Fabrique Prospective... et aussi bien sûr l'Animation

territoriale citoyenne, expérimentation malheureusement lancée peu avant l'éclatement de la pandémie, laissant ainsi, au terme de ses deux années de mise en œuvre effective, un goût d'inachevé.

Souvent, avons-nous pu constater, les Régies se sont d'autant mieux adaptées aux appels qu'elles en avaient déjà circonscrit l'objet, ou y ont trouvé tout au moins la possibilité de répondre à des besoins largement diagnostiqués. Si la crise sanitaire a rendu parfois difficile leurs mises en œuvre, elle a aussi exacerbé ou fait apparaître de nouveaux besoins. Ainsi, durant les longues périodes de confinement, la Maison France Services du Creusot est restée ouverte, permettant aux usagers peu à l'aise avec les outils informatiques de trouver une interlocutrice pour la mise en œuvre de leurs démarches administratives. De même, le développement des jardins partagés est apparu comme une solution pour lutter contre une précarité alimentaire que la brusque poussée du chômage aura largement aggravée.

Au terme de notre enquête, se dresse un portrait réjouissant de la place des Régies dans la France d'aujourd'hui, en phase avec ses métamorphoses, capables d'accompagner celles et ceux qui y sont le moins préparés vers une modernité qui sait aussi se mettre à leur service. ■

Entretien avec Jamel Arfi,

directeur de la Régie de Trélazé,
administrateur du CNLRQ

« Le projet Régie est un projet citoyen »

LE DOSSIER DE CE NUMÉRO PORTE SUR LES DISPOSITIFS D'ÉTAT ET LES EXPÉRIMENTATIONS (QUARTIERS FERTILES, MAISONS FRANCE SERVICE, ANIMATIONS TERRITORIALES CITOYENNES, TIERS LIEUX ETC.) DONT, PARMIS D'AUTRES, CERTAINES RÉGIES SE SONT EMPARÉES, D'AUTANT PLUS RAPIDEMENT QUE, TRÈS SOUVENT, ELLES TRAVAILLAIENT DÉJÀ SUR CES QUESTIONS. EST-CE À DIRE QUE LES RÉGIES SONT PARTICULIÈREMENT INNOVANTES ?

Jamel Arfi : Nous sommes un mouvement d'éducation populaire qui n'attend pas qu'on lui donne des directives, il n'attend pas qu'on lui donne des fléchages sur son projet. C'est un mouvement responsable, qui agit sur son territoire, en réponse aux souhaits des habitants. Nous n'attendons pas les appels à projet pour agir quotidiennement. Ceci étant, nous ne manquons pas de nous saisir des opportunités. Si à un moment donné il y a une rencontre avec les volontés des collectivités locales ou nationales, nous y répondons.

LES DISPOSITIFS ÉVOQUÉS PLUS HAUT SONT RÉCENTS. POUR AUTANT, ILS S'INSCRIVENT DANS UNE HISTOIRE PLUS LONGUE.

J.A. : Il y a un deuxième terme qui me vient à l'esprit, après celui de mouvement. Le projet régie est un projet citoyen, en d'autres termes, nous sommes ravis chaque fois que nos interlocuteurs des collectivités et de l'État fléchent leurs actions en direction des quartiers prioritaires

dans lesquels nous intervenons. Ces rencontres ne datent effectivement pas d'hier. Après les événements de 2005, nous avons travaillé avec les collectivités et l'État pour apaiser les tensions, pour limiter l'impact de ce climat social qui devenait délétère. Chaque année, nos régies nourrissent les projets politiques de la ville, que cela concerne la jeunesse, l'emploi, la tranquillité dans les quartiers et, dans ce cadre, nous sommes probablement le réseau qui répond le plus aux appels à projet.

DANS LE DOSSIER, UN ARTICLE EST CONSACRÉ AU DISPOSITIF QUARTIERS FERTILES, TEL QU'IL EST MIS EN ŒUVRE PAR LA RÉGIE DE VIERZON. MAIS AU-DELÀ DE CE DISPOSITIF, LA QUESTION DU MARAÎCHAGE ET DES JARDINS PARTAGÉS EST AU CŒUR DE NOMBRE DE PROJETS RÉCENTS. COMMENT PERCEVEZ-VOUS CE PHÉNOMÈNE ? EN EST-IL DE MÊME DANS LA RÉGIE QUE VOUS DIRIGEZ ?

J.A. : On constate enfin aujourd'hui, avec le dispositif Quartiers fertiles, que ces projets peuvent être aidés. Jusque-là, nous les portions parfois sur nos propres deniers. Parmi nos actions à Trélazé, il y a deux jardins en pied d'immeuble. Ils permettent d'aborder la question du lien social mais aussi celle de l'alimentation dans les quartiers prioritaires où la malbouffe est très présente. Nous avons passé une convention avec un bailleur qui avait un jardin en pied d'immeuble qu'il n'arrivait pas à faire vivre. Nous avons aidé les habitants à faire vivre cet



Les Régies à
l'épreuve des
nouveaux
besoins

espace où s'impliquent une dizaine de jardiniers. Nous apportons du savoir-faire, de l'outillage, car ce sont parfois des investissements trop lourds pour eux, et nous abordons aussi la question des déchets végétaux. Ces jardins ont vocation à produire, mais on va se saisir de cela aussi pour travailler au vivre ensemble.

« Nous n'attendons pas les appels à projet pour agir quotidiennement. »

UN MOT DE CONCLUSION ?

J.A. : Nos projets ne sont pas limités dans le temps, ils s'inscrivent dans la durée. Ce n'est pas le cas des dispositifs et des appels à projet mis en place avec une certaine précarité. Il faut que nos partenaires, et notamment l'État, s'inscrivent avec nous dans une dynamique durable. Cela n'a pas de sens de mobiliser les habitants sur des solutions temporaires, il ne faut pas mettre des pansements sur les problématiques qu'ils rencontrent, il faut sécuriser ces actions.

Nous sommes heureux que l'État entende nos préoccupations et qu'il nous accompagne par ses dispositifs, mais nous faisons attention à la précarité de ces derniers. C'est la limite aujourd'hui de projets politiques qui ont un calendrier. Il en va aussi de notre crédibilité. ■

Maison France Services : Au Creusot, « on répond au besoin, on comble un vide. »

La Régie de Territoire CUCM Nord est née de la fusion de la Régie du Creusot et de celle de Torcy en janvier 2015. Lorsque Jean-Baptiste Moreau en a repris la direction en octobre 2019, il a dû donner la priorité au secteur économique pour assurer la survie de l'entreprise. Mais le développement du volet social n'a jamais été oublié, comme en témoigne la création de la Maison France Services en janvier 2021.



• Jean-Baptiste Moreau, directeur de la Régie.

La Régie intervient sur les 19 communes du secteur nord de la communauté urbaine de Creusot-Montceau. Cette vieille région industrielle a conservé quelques fleurons (Alstom, Framatome), mais nombre d'emplois induits concernent un personnel très qualifié, dont le recrutement est en partie exogène. Globalement, le taux de chômage demeure supérieur à la moyenne nationale. « Ici, commente Jean-Baptiste Moreau, il y avait les Schneider, et les Schneider faisaient tout. »

En 2018, la Régie a été confrontée à de graves difficultés avec la fin des emplois aidés, la perte d'un marché et d'une subvention du FSE (Fonds social européen). Il a fallu procéder à onze licenciements. Depuis 2015, la Régie agit sur trois quartiers, Harfleur, la Résidence du Lac à Torcy et Le Tennis. L'arrivée de Jean-Baptiste Moreau a coïncidé avec une importante opération anti-drogue entre Le Tennis et Paris, qui a mobilisé 120 policiers. Le ton était donné. Quand la Régie a déménagé en juin 2020, le choix a pourtant été fait de demeurer dans la même rue. « On n'arrête pas de dire qu'il faut ouvrir le quartier, argumente le directeur. Ça passe aussi par faire venir des gens de l'extérieur. »

La Maison France Services s'est ainsi ouverte en plein cœur du QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville). « En mars 2020, lors du premier confinement, se souvient Jean-Baptiste Moreau, on était les seuls à rester

ouverts. On s'est vite aperçu qu'il y avait un vrai besoin d'accès aux droits. » C'est donc très naturellement que la Régie est devenue l'une des six à recevoir le label France Services, le 1^{er} janvier 2021. Le label représente 30 000€ de subvention annuelle. « En fait, explique-t-il, il y a des Régies qui sont déjà sur ce sujet. Il ne manque pas grand-chose pour qu'elles puissent basculer. » Concrètement, il faut des locaux dédiés, 24 heures d'ouverture hebdomadaire toute l'année et donc un minimum de deux salariés. La Régie en compte trois. L'un est parti en tant que conseiller de la Mission locale et un processus de recrutement est en cours.

« On n'arrête pas de dire qu'il faut ouvrir le quartier. Ça passe aussi par faire venir des gens de l'extérieur. »

Tous trois ont reçu une formation intensive d'un mois et demi grâce au PIMMS (Point d'information médiation multi-services) Bourgogne du Sud. C'est bien davantage que dans les structures types (communes ou intercommunalités) qui accueillent ce dispositif. « C'est parfois le moyen de ne pas perdre son bureau de poste, commente Jean-Baptiste Moreau. Pour nous, c'est un service à la population. Nos activités économiques servent à équilibrer le budget de France Services. C'est un label de service public, mais on a l'exigence du privé. »

Depuis janvier, près de 2000 personnes ont été accueillies, y compris des gens de Chalon-sur-Saône, à 40 kilomètres à l'Est du Creusot. Il y a aujourd'hui entre 10 et 20 personnes par jour. Les durées sont variables : l'actualisation d'un dossier Pôle-Emploi peut durer 5 minutes, un dossier retraite entre une heure et une heure et demie. « Mais notre force c'est aussi de détecter d'autres sujets que ceux

pour lesquels on requiert notre aide. En ce sens, nous allons plus loin que ce que demande l'État. »

Des retours positifs

Raouda Guilouchi témoigne de son nouveau métier. Elle a repris une activité en 2011, après s'être interrompue pour élever ses enfants. Elle travaille alors dans le secrétariat technique. À l'issue de son dernier contrat en 2018, elle se retrouve au chômage. Le contrat adulte-relais lui

« Je ne me rendais pas compte de la détresse. [...] Certaines personnes pensent qu'on peut les aider sur tout. »

permet de devenir médiatrice sociale, une découverte pour elle, même si elle peut mettre à profit son expérience dans le domaine administratif. « Ce type de contrat est en cohérence avec notre mission d'insertion professionnelle » complète Jean-Baptiste Moreau.

« Après la formation en janvier 2020, dit-elle, j'ai continué à apprendre sur le tas. » Les gens sont accueillis sur rendez-vous, ce qui permet souvent d'ajuster en amont la durée de la prestation. D'autres personnes orientées par la mairie ou le commissariat viennent ici sans rendez-vous. Ils sont reçus dans la mesure du possible ou se voient proposer un rendez-vous pour un autre jour. « Quelle que soit la démarche il faut des documents, et l'échange téléphonique permet d'éviter aux usagers de se déplacer deux fois, explique Raouda. Cela assure du coup une plus grande efficacité du service. » Le jeudi matin, en roulement, une permanence est assurée dans le quartier du Breuil. Les retours sont très positifs.

« Je ne me rendais pas compte de la détresse, poursuit l'agente. Ça m'arrive de repenser à ma journée en rentrant chez moi. Ce n'était pas le cas dans mes autres emplois. » Les gens auparavant allaient beaucoup en mairie, au service médiation, surtout pour les titres de séjour. « Parfois on réoriente vers l'assistante sociale, le conciliateur de justice. Une fois aussi, j'ai renvoyé quelqu'un vers le commissariat. Certaines personnes pensent qu'on peut les aider sur tout. »

Le dialogue a changé

Les syndicats de service public, se souvient Jean-Baptiste Moreau, craignaient que ce projet ne cache une volonté d'économie d'échelle. Il n'en reste pas moins que les administrations renvoient aujourd'hui vers la Régie les dossiers les plus difficiles. Michel Bonneau, président de la Régie depuis 2020, veut lever toute ambiguïté : « On ne prend la place de personne, on comble un vide. » Du côté de la mairie et de la Sous-Préfecture, il y a eu aussi quelques doutes. « Pourtant le dialogue a changé depuis que nous avons ce label. Le directeur des Affaires sociales du Conseil départemental, le Sous-Préfet d'Autun sont venus voir comment on travaillait. »

« Le dialogue a changé depuis que nous avons ce label. »

L'un des deux bureaux a ajouté un nouveau service fin octobre 2021 avec la borne-santé. Les agentes de la Maison France Services sont chargées de sa désinfection entre deux visites. Au Creusot, il y a moitié moins de médecins que la moyenne nationale. Il faut compter 5 semaines de délai pour un rendez-vous avec un généraliste, 14 mois pour un dentiste. Avec la borne, on peut obtenir un rendez-vous en visio dans un délai de 9 minutes. Elle permet aussi de prendre le pouls ou la tension, de fournir au médecin quelques éléments de diagnostic. Cela ne remplace pas une visite médicale classique, mais permet de répondre, là encore, à une première nécessité. ■



• Michel Bonneau, président de la Régie.



• Raouda Guilouchi, agente de la Maison France Services.

Tiers-Lieu à Grenoble, « un lieu attrayant » et « un autre schéma de circulation »

Guillaume Bourdon a pris la direction de la Régie de Villeeneuve-Village olympique au printemps, après 17 années d'expérience dans l'Insertion par l'activité économique (IAE). Les initiatives sont nombreuses au cœur de ce grand ensemble d'urbanisation du sud de la métropole grenobloise qui fêtera ses 50 ans en 2022. Son arrivée a notamment coïncidé avec l'ouverture du Tiers-Lieu « La Machinerie », en gestation depuis deux ans.



• De gauche à droite : Malika Boucheфра, Aziz Sall et Jouda Bardi.

Le nouveau directeur aime à mettre l'accent sur le Pôle d'utilité sociale de la régie, citant en exemple les médiateurs de nuit, qui proposent entre autres choses d'accompagner les habitantes jusqu'à leur domicile en soirée. Il couvre en effet des missions essentielles dans ce quartier de 12 000 habitants qui souffre de stigmatisation, depuis qu'à la suite des émeutes urbaines de 2010, Nicolas Sarkozy y a prononcé son célèbre « Discours de Grenoble ». Bien sûr, la vente de stupéfiants s'y déploie à grande échelle, sans la moindre discrétion, et les propriétaires venus de la classe populaire ont vu les prix de leur bien s'effondrer. Bien sûr, dans la gestion des déchets ou des encombrants, certains habitants ne font pas beaucoup d'efforts et dans certaines parties de la cité, la prolifération des rats n'a rien à envier au centre de Paris.

Pour autant, civisme et lien social vont de pair, et c'est le sens des nouveaux projets menés par la Régie. Au départ il y a celui de la Conciergerie solidaire dont est chargée Marine



Poder, arrivée en 2018. « Il s'agissait, explique-t-elle, de couvrir des besoins non couverts et d'offrir un espace convivial pour les activités culturelles et éducatives. » La phase test a commencé fin 2019 pour un lancement début 2020. Parallèlement, l'accent a été mis sur l'ouverture du Tiers-Lieu, avec de nouveaux projets à déployer cet automne, autour de la créativité numérique, de l'aide administrative, de l'accompagnement des seniors. Le Tiers-Lieu, résume-t-elle, doit devenir « une sorte de vitrine de la régie ». C'est aussi l'occasion de rappeler que la Machinerie a été l'une des 32 lauréates de l'appel à projets national « Fabrique Numérique de territoire », lui permettant d'étoffer son offre et de rassembler les compétences disponibles dans le quartier. « Il faut en faire un lieu attrayant qui nous permette de faire venir des gens » renchérit Jouda Bardi, médiatrice sociale puis associative à la Régie depuis 2013. Elle travaille notamment à la lutte contre les discriminations. « Dans les quartiers prioritaires, celles-ci frappent surtout les femmes, et on agit pour elles. C'est un constat, pas une volonté de départ » précise-t-elle dans un sourire.

« Le Tiers-Lieu doit devenir une sorte de vitrine de la régie. »

« Le lieu est ouvert à tous sans condition de domicile, poursuit Marine Poder, les gens entrent aussi parce qu'ils sont passés devant en tramway. Mais les fréquentations régulières restent plutôt le fait de gens du quartier. » Le Tiers-Lieu a déplacé la boutique solidaire Pêle-mêle de la place du marché du quartier Villeneuve vers cette zone limitrophe avec le village olympique. Ce déplacement a bousculé certaines habitudes et implique un « autre schéma de circulation ». « L'Animation territoriale citoyenne (voir notre article page 11) nous a enfin permis de faire le lien entre les deux quartiers » explique Jouda Bardi. « Dans le cadre de l'ATC on s'est dit qu'on pouvait réfléchir à la création d'un comité d'usagers pour faire vivre le Tiers-Lieu. » Marine Poder y voit « un projet de co-animation entre usagers et animateurs, lesquels seraient à terme plus des facilitateurs que des forces de proposition. » Elle ajoute : « Un projet comme celui-ci change la donne auprès des habitants et des partenaires. Reste à savoir comment le pérenniser. » ■

Quartiers fertiles à Vierzon, grandes ambitions et cercle vertueux

Nous sommes à la frontière entre la Sologne de Maurice Genevoix et le Berry de George Sand, deux archétypes de la campagne française. Et si Vierzon se remet difficilement de la fin de son aventure industrielle – entre porcelaine, confection et surtout machines agricoles – c'est bien plutôt du côté des retrouvailles avec l'environnement rural et des trésors d'une agriculture innovante, que sa Régie de Territoire se tourne pour élargir ses activités.

Elle n'est pas la seule régie, loin s'en faut, à orienter des chantiers d'insertion vers le maraîchage bio et à œuvrer au développement des jardins partagés – comme vecteur de lien social, de rapport renouvelé au cadre de vie et surtout comme réponse aux difficultés alimentaires qui se sont aggravées durant le confinement dans les quartiers défavorisés.

À Vierzon cependant, le directeur Jean-Luc Birski a vu les choses en grand. Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), qui a « pour objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants par des travaux de transformation du cadre de vie », il a positionné la Régie de Territoire C2S Services pour répondre au dispositif Quartiers fertiles.

Diversifier les activités relevait de l'urgence. Avec les plans Borloo 1 et 2, Vierzon a bénéficié d'un programme de rénovation important. Le bâti collectif de la ville a été divisé par cinq en vingt ans. S'y sont ajoutées les difficultés à répondre au bon de commande d'un bailleur social appliquant la réglementation amiante. Comme le résume Jean-Luc Birski : « On était déjà dans l'idée de repenser nos marchés économiques. Il y a d'autres choses à faire que de nettoyer des cages d'escalier. » Par ailleurs la désaffection pour le collectif en habitat social n'a pas signifié la fin de la paupérisation. Simplement, le public est désormais dispersé et le lien se fait par les associations.

Entre 2008 et 2010, la régie avait déjà tenté l'expérience d'un très grand jardin partagé, avec un restaurant associatif. Face à de graves difficultés économiques et au manque de soutien de la collectivité locale, le projet s'est mal terminé. Un incendie criminel a fait le reste.

Cette première expérience a pourtant mis en évidence la nécessité de travailler avec les plus précaires sur la question de l'alimentation.

« L'agriculture aujourd'hui ne correspond pas aux attentes sociétales, aux besoins alimentaires. »

Pour la mise en œuvre du nouveau dispositif, il fallait un site totem : le Moulin de La Chaponnière à Saint-Hilaire-de-Court, ancien centre de loisirs transformé en salle des fêtes, puis confié par la ville à la régie en 2019. On y trouve le chantier d'insertion de maraîchage bio, l'écopôle alimentaire « Alimentation durable et démocratie alimentaire », un jardin pédagogique avec des actions éducatives à destination des enfants et des publics des centres sociaux. « Il s'agit de participer à l'augmentation significative de la production biologique locale » explique Jean-Luc Birski. L'agriculture est un secteur en tension, mais le choix a été fait de ne recruter dans ce chantier d'insertion que des personnes intéressées par ce domaine. « L'agriculture aujourd'hui, poursuit-il, ne correspond pas aux attentes sociétales, aux besoins alimentaires. Notre volonté est de bousculer un peu le monde agricole. » Pour cela il faut travailler sur le modèle économique, avec en ligne de mire la création d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Bourges Vierzon. En attendant, la régie compte déjà 12 salariés dans le secteur. Les jardins en pied d'immeuble – auxquels s'ajoute le nouveau jardin de cure, autour de l'église Notre-Dame – se multiplient un peu partout dans Vierzon, une façon de redonner le goût du collectif, dans la meilleure tradition de l'éducation populaire. ■



Fabrique prospective : à Angoulême, « consommer autrement »

L'Association Régie Urbaine (ARU) d'Angoulême, créée en 1995, a longtemps développé les activités traditionnelles d'une régie : maçonnerie, propreté, espaces verts. Elle s'est aujourd'hui diversifiée, notamment avec la reprise en décembre d'une épicerie sociale au nom évocateur : « Le Local ».

Délaissant la maçonnerie, la Régie a multiplié les activités, de la peinture intérieure au garage solidaire, du chantier d'insertion en maraîchage à l'atelier textile qui œuvre à retrouver des alternatives au jetable. L'ensemble de ces secteurs rassemble 120 salariés et 2 millions de budget.

L'épicerie, auparavant gérée par la Croix Rouge, est située à Grande Garenne-Basseau, l'un des cinq quartiers prioritaires de



• Houzaanti Oili, couturière.



• Mariama Bakkouche, couturière.



• Isabelle Chasson au «Local», épicerie sociale et solidaire.

la ville et le principal terrain d'action de l'ARU. « Le Conseil départemental », explique Isabelle Chasson, chargée de projet, a cherché un nouveau porteur pour une épicerie ouverte à la mixité sociale et le développement d'un jardin partagé. »

Cela a donné naissance au projet « Consommer autrement » où la Régie s'est associée à deux Centres sociaux. L'accent a été mis sur l'approvisionnement en circuit court, l'introduction de produits bios, des propositions d'ateliers. Un troisième Centre social, en manque d'espace pour développer ses activités, a rejoint le projet en cours.

Initialement, l'Épicerie sociale reposait exclusivement sur les dons de la Banque alimentaire et permettait de répondre aux besoins d'une centaine de familles bénéficiaires. Ce nombre a doublé en six mois, malgré les difficultés de mise en place liées à la crise sanitaire. Isabelle Chasson, en poste depuis juin 2020, travaille à faire évoluer les pratiques, en lien avec « La drôle d'épicerie », dans le



centre d'Angoulême, avec quelques heureuses surprises. « Le vrac a fonctionné tout de suite » aime-t-elle à souligner.

Les ateliers permettent aussi d'identifier les besoins des habitants. « On se rend compte très vite qu'on a un problème avec les produits d'hygiène et notamment les protections hygiéniques » explique Isabelle Chasson. En réponse à un appel de la région, elle met en place à l'automne 2020 le projet « Une Féminité au naturel pour toutes » pour lutter contre la précarité menstruelle.

L'atelier textile a fait appel à une designeuse textile pour améliorer le produit, qui a été testé par quinze femmes du quartier. Les serviettes hygiéniques répondent ainsi aujourd'hui pleinement aux besoins des femmes en termes de confort, les matériaux utilisés n'ont pas d'impact négatif sur la santé et proposent une alternative sérieuse aux serviettes jetables. Vendues à 20 % du prix public, elles représentent une économie salubre pour les familles modestes.

Isabelle Chasson prolonge cette initiative par un projet d'éducation populaire, en partenariat notamment avec le Planning familial, avec des temps d'information et d'échange autour de la sexualité, de l'hygiène menstruelle, du corps féminin. La sexologue Nadia El Bouga, autrice du livre *La Sexualité dévoilée* (Grasset, 2017), a ainsi donné une conférence devant une cinquantaine de personnes.

En janvier 2021, l'épicerie est devenue chantier d'insertion. Elle compte désormais 5 salariés et une quinzaine de bénévoles. Deux fois par semaine depuis mai 2021, elle s'ouvre à d'autres publics devenant ainsi épicerie solidaire. « Auprès des habitants, la seule communication qui fonctionne c'est le bouche à oreille » explique Isabelle Chasson. Cette communication bénéficie aussi, ne manque-t-elle pas de rappeler, des talents de Rim Feuillet, une jeune femme formidablement douée pour les visuels, embauchée en contrat d'insertion. Chacune à leur manière, elles ont fait de cet espace dédié à l'aide alimentaire, un lieu joyeux et désirable, à l'écoute de ses bénéficiaires. ■

Animation territoriale citoyenne : un bilan impossible

L'expérimentation s'achève officiellement à la fin janvier 2022. Elle aura duré trois ans, dont une année de mise en place et le reste dans le contexte hors-norme de la pandémie. Le premier confinement en mars 2020 est arrivé au moment précis où les projets commençaient à prendre forme. Pour les Régies partenaires, la déception de « ne pas être allé jusqu'au bout » est d'autant plus forte que la démarche répondait à des attentes clairement énoncées.

Quatre des cinq Régies concernées par l'expérimentation (Avignon, Fort-de-France, Grenoble, Grande-Synthe) nous ont fait part de leur expérience. Un premier constat s'impose. Les profils choisis pour incarner l'Animation territoriale citoyenne sont très différents. À Avignon, Patrick Galliot a longtemps travaillé dans l'aide sociale aux acteurs du secteur culturel et s'appuie sur une carrière au service de l'insertion et de l'éducation populaire. Sylvette Carlevan, la directrice, l'a recruté sur ce poste pour sa grande expertise.

À Fort-de-France, Rudy Oublié est en début de carrière après un Master aménagement et société espace caribéen et Amazonie. Durant ses études, il a travaillé dans la restauration. Il connaît les jeunes des quartiers populaires, leur langage : « J'essaie d'avoir le même comportement que j'avais en tant que géographe : je m'adapte au terrain. »

Le profil de Juliette Cornut, diplômée de Sciences po, est peut-être celui qui lui ressemble le plus. Mais venue de Marseille, elle amène un regard neuf sur les problématiques du quartier Villeneuve et du Village olympique (voir notre article page 8). Par ailleurs, son poste se divise en deux tiers pour l'ATC et un tiers pour la médiation culturelle. Sur la partie ATC, elle est épaulée par Jouda Bardi qui œuvre pour la Régie depuis près de dix ans.

À Grande-Synthe enfin, le directeur Philippe Muszynski explique : « On n'a pas créé de poste spécifique. Si on l'avait fait, cela aurait été plus complexe. » La

tâche a donc été confiée à Malika Metmer qui, depuis son arrivée à la Régie en 2013, a développé le volet médiation. Titulaire d'un BAFA, elle a continué à se former au fil de l'eau, notamment grâce aux offres du CNLRQ. Elle s'inscrit aujourd'hui dans un parcours de Validation des acquis de l'expérience pour l'obtention d'un BPJEPS animation sociale.

À la diversité des profils fait écho celle des réponses apportées au cahier des charges émis par l'ANCT (voir notre article page 13). La plupart des Régies font état de flottements dans la mise en œuvre du projet. Philippe Muszynski déplore un manque de clarté dans la présentation du projet initial : « Le séminaire de lancement a eu lieu en février 2020. » Pour toutes les Régies, les trois ans initialement prévus se sont réduits à deux années effectives. À Grenoble, qui plus est, Juliette Cornut a repris le poste de l'ATC à mi-parcours. Elle a monté

son premier comité de pilotage en mars 2021. Courant octobre, elle a enfin pu rencontrer le coordinateur en présentiel.

« Plus il y a de projets concrets, plus les membres du comité de pilotage sont motivés. »

Elle témoigne par ailleurs de la difficulté à mettre en œuvre le partenariat voulu entre l'État, représenté par le délégué du Préfet, la ville de Grenoble et la structure porteuse. « Il y a eu un gros investissement de la part de l'ANCT, ajoute-t-elle, mais deux ans ne suffisent pas, on doit tendre vers un poste pérenne. Il a fallu un an pour rencontrer tous les acteurs, comprendre les rouages. Plus il y a de projets concrets, plus les membres du comité de pilotage sont motivés. » ▶



• Patrick Galliot, en tournage au planning familial.



• Malika Metmer, animatrice territoriale citoyenne à Grande-Synthe.

► Pour le reste, elle rappelle combien les changements fréquents d'équipe peuvent entamer la confiance des habitants. À Avignon, la directrice a anticipé sur ces difficultés : « La demande de l'ANCT était d'identifier un axe prioritaire dans un Quartier

« Comment trouver notre place sans donner l'impression qu'il s'agit d'un énième projet ? »

prioritaire de la ville sur lequel travailler en lien avec les difficultés rencontrées par les acteurs du territoire et les habitants, puis de voir comment travailler sur l'axe identifié. Notre axe, c'est la place des femmes dans l'espace public. On le connaissait déjà, parce que ça fait des années qu'on en parle. »

Reste que le premier comité de pilotage a eu lieu en mars 2020, au

début du premier confinement. Le projet s'est fixé sur la réalisation de sept petits films dédiés à autant de structures pouvant répondre aux besoins des femmes dans le quartier, du Planning familial au LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) en passant par l'Épicerie solidaire. Cette série, intitulée « Paroles de femmes », a associé à chaque fois les mots d'une habitante et ceux d'une actrice de terrain. « On est arrivés à la vidéo car la période ne permettait pas de réunir des groupes de femmes » explique Patrick Galliot, qui plaide pour un prolongement minimum de six mois, le temps de mettre à profit le travail réalisé, lequel doit devenir un support pour des rencontres, avec d'autres habitantes et d'autres actrices de terrain.

À Grenoble, Juliette Cornut a identifié bien des besoins, une journée a été organisée le 24 novembre pour permettre aux acteurs de la gestion des déchets et des encombrants de mieux faire respecter leur travail et d'alerter sur les incivilités récurrentes. Il est aussi question de revoir la signalétique du quartier, mais cette partie du projet est pour l'instant suspendue, car personne ne sait qui la prendrait en charge fin janvier.

« Ici on a toujours une communication descendante, déplore la directrice de la Régie de Territoire à Fort-de-France,

Emmanuelle Gau. Le travail a été de replacer les échanges dans l'horizontalité. Pour le Tiers-lieu, on avait un souci de transparence et de communication. L'intervention de Rudy Oublié a permis de régler des problèmes et de recréer des liens entre les acteurs jusqu'à la signature de la convention. »

« Les confinements ont ralenti l'action » rappelle-t-elle. Rudy Oublié accompagne maintenant la création d'un Centre social : « L'association qui s'était portée volontaire pour le porter s'est désistée en septembre. C'était très difficile pour un acteur extérieur au quartier de s'investir localement. On recherche une nouvelle association. » Emmanuelle Gau reprend : « Cela prendra du temps, et ce qui nous inquiète aujourd'hui, c'est la possibilité de pérenniser cette action. »

À Grande-Synthe, on souhaite un prolongement d'une année au moins. « La ville propose énormément de choses, explique Malika Metmer. Comment trouver notre place sans donner l'impression qu'il s'agit d'un énième projet ? » Ici comme ailleurs pourtant, la volonté de sortir de l'institutionnel a été perçue comme une chance. « Malheureusement le projet n'est pas arrivé au bon moment. L'idée de départ, c'était de se mettre au pied des immeubles. On n'aura pas réussi à aller jusqu'au bout. » ■



• La Machinerie de Grenoble.



L'Animation territoriale citoyenne : attentes de l'État, mise en place et pandémie

L'ANCT, l'Agence nationale de la cohésion des territoires créée au 1^{er} janvier 2020 en tant qu'opérateur de l'État, gère la plupart des dispositifs de notre dossier, à l'exception des Quartiers fertiles, qui sont sous la tutelle de l'ANRU, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. C'est aussi depuis l'ANCT que se pilote l'expérimentation ATC.

« Pour nous les Régies de Quartier sont des structures structurantes, explique Sylvie Bouvier, chef de projet Économie sociale et solidaire à l'ANCT. Elles sont au carrefour entre développement local, développement social et développement économique. Elles sont aussi des vecteurs de transition environnementale et numérique. Enfin, une régie de Quartier se co-construit et la Politique de la ville fonctionne sur ces processus de co-construction. »

Ce processus de co-construction a été la motivation première de l'expérimentation ATC. Michel Didier, conseiller expert à la direction Politique de la Ville de l'ANCT, qui l'a suivi jusqu'à son départ en retraite en septembre 2021, rappelle « la très forte dimension d'appui participatif » de la Politique de la ville, telle qu'elle s'incarne dans l'ANCT ou l'ANRU, ou les programmes tels que la Cité éducative ou la Cité de l'emploi. La co-construction est d'ailleurs l'un des mots-clés de la Loi Lamy de 2014 qui définit les Quartiers prioritaires de la politique de la ville, lesquels se substituent aux Zones urbaines sensibles et aux Quartiers en contrat urbain de cohésion sociale. Cette loi prévoit la signature d'un contrat de cinq ans (2015-2020), lequel est prolongé une première fois jusqu'en 2022, puis tout récemment jusqu'en 2024.

Les premières réunions autour de l'expérimentation ATC ont eu lieu en 2017 autour de celui qui était alors Secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires, Julien Denormandie, puis ministre chargé de la Ville et du logement en octobre l'année suivante, un mois avant le début de la mobilisation des Gilets Jaunes. L'expérimentation a finalement vu le jour dans un contexte social particulièrement tendu.

L'idée est de financer quinze postes d'Animateur territorial citoyen, également divisé entre deux réseaux connus pour leur longue expertise, les Régies de Quartier et de Territoire et la Fédération des Centres sociaux et des Centres culturels de France, ainsi qu'un troisième plus récent, Bleu Blanc Zèbre, né en 2014. « Le choix des territoires s'est opéré sur la base des propositions de réseaux, se souvient Michel Didier, avec du côté de l'État, plusieurs critères liés à la diversité : il fallait des sites très urbains et d'autres plus mixtes, certains avec un tissu associatif très dense et d'autres moins, afin d'avoir le maximum d'éléments méthodologiques transférables à l'issue de l'expérimentation. »

« Il y a eu de nombreuses réunions, poursuit-il, et du retard dans le déploiement. » Le coordinateur national Elian Belon n'a été recruté qu'en septembre 2019 et les animateurs au début de l'année suivante. Michel Didier insiste sur le financement important, lequel a été doublé dès 2020 pour financer les postes d'animateur – 40 000 € par structure et par an – et le poste de chef de projet. « On attendait beaucoup de cette expérimentation précisément parce qu'elle était portée par le terrain » conclut Michel Didier avec un peu d'amertume.

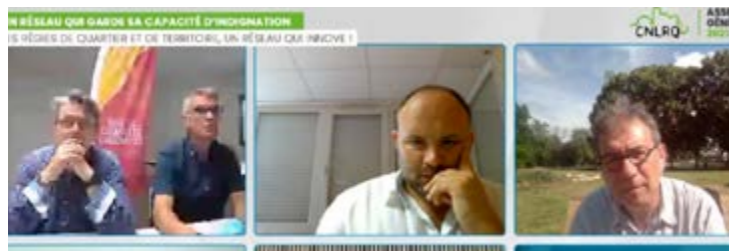
« Les Régies de Quartier sont au carrefour entre développement local, développement social et développement économique. »

Pour autant, le confinement, mis en place en mars 2020, a rendu durablement impossible ou presque les actions d'aller vers sur lesquelles reposaient de nombreuses expérimentations. Certains projets ont pu être partiellement adaptés au nouveau contexte, d'autres n'ont été mis en œuvre que durant quelques mois. C'est d'autant plus regrettable que l'Animation territoriale citoyenne s'est d'emblée posée comme le parangon d'une nouvelle relation entre l'État et les habitants, ou les réseaux sont vus comme les animateurs d'une politique pleinement participative. ■



• Les 15 sites de l'expérimentation ATC, partagés entre les centres sociaux, les Régies de Quartier, et Bleu Blanc Zèbre.

VIE DU RÉSEAU



Une Assemblée Générale en format « plateau télé » !

Pour la 2^e année consécutive, le CNLRQ a organisé son Assemblée Générale à distance ; mais cette fois sur une journée, sous un format « Plateau télé », animé par Edouard Zambeaux en présence de la Présidente et du délégué général du CNLRQ.

Ce format agréable et convivial a permis de faire intervenir de nombreuses personnes du réseau ; notamment sur deux tables-rondes « virtuelles » autour des enjeux de solidarité pendant la crise Covid, et d'innovation pour les années à venir. La qualité des échanges a été saluée, alors merci aux Régies de Carcassonne, Perpignan, Alençon, Arles, Saint-Jean-de-Braye, Trélazé, Lille, Le Creusot, Angoulême, Villeneuve-sur-Lot, Grenoble et La Rochelle !

Le réseau a pu également prendre un peu de hauteur avec l'intervention du prospectiviste Stéphane Cordobès : il a expliqué comment « envisager aujourd'hui le futur des espaces que l'on habite – quartiers, territoires, planète – oblige à considérer avec sérieux l'hypothèse anthropocène et ses manifestations, dont le covid n'est qu'un exemple. »

Malgré cette journée réussie, le réseau a hâte de retrouver nos AG habituelles, studieuses, festives et chaleureuses !

En attendant, vous pouvez retrouver l'ensemble des vidéos de la journée sur la page Youtube du CNLRQ (<https://www.youtube.com/CNLRQ>). ■

Une nouvelle association labellisée Régie de Quartier, à Châlette-sur-Loing !

Nicole Picquart, présidente du CNLRQ et Hiba Pruneau, présidente de Fratercité, ont signé la charte de labellisation Régie de Quartier, le samedi 3 juillet ! Ces dernières années, l'association de préfiguration a pu grandir et consolider son projet Régie grâce au soutien et à la proximité de deux proches structures du réseau : les Régies de Saint-Jean-de-la-Ruelle et de Saint-Jean-de-Braye.

Accueillons chaleureusement dans le réseau, cette nouvelle Régie, alors que le réseau est actuellement composé de 131 associations labellisées Régies des Quartier et Régies de Territoire. ■



SERQ



Une bonne nouvelle pour le SERQ :

Par arrêté du 6 octobre 2021 (publié au Journal Officiel le 5 décembre 2021), le Syndicat des Employeurs des Régies de Quartier (SERQ) est reconnu officiellement comme l'organisation professionnelle d'employeurs représentative dans la convention collective nationale des Régies de Quartiers (n°3105).

Pour plus d'informations : www.serq.fr

Lire Écouter VOIR

Les rendez-vous des Régies

LES FORMATIONS DU CNLRQ

- **Construire son budget prévisionnel en analytique**
 - En distanciel les 17 et 18 janvier 2022
 - Au CNLRQ le 9 mars 2022
- **Gérer le quotidien d'une équipe**
 - Au CNLRQ les 2 et 3 février 2022
- **Savoir se positionner professionnellement: Les attitudes de service**
 - Au CNLRQ 7 février 2022

JOURNÉE DIRECTEURS-RICES

- 15 mars 2022 au FIAP à Paris

◆ QUEL MONDE ASSOCIATIF DEMAIN ? Mouvements citoyens et démocratie

Patricia Coler, Marie-Catherine Henry, Jean-Louis Laville, Gilles Rouby, Ed. Ères, 2021.

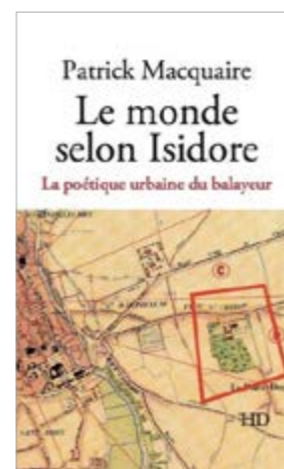
Et la participation de : Jean-Claude Boual, Julien Chandelier, Louisa Cherifi, Christine Chognot, Antonio Delfini, Philippe Eynaud, Laurent Fraisse, Idir Igoudjil, Philippe Jahshan, Michel Jezequel, Jean-Baptiste Jobard, Frédérique Kaba, Marianne Langlet, Luc Larminat, Bruno Lasnier, Quentin Mortier, Fatima Mostefaoui, Geoffrey Pleyers, Adrien Roux, Jérôme Saddier, Claude Sicart, Julien Talpin

Le monde associatif est aujourd'hui à la croisée des chemins. Issu de recherches participatives entre acteurs associatifs (culture, défense des droits, éducation populaire, social...) et chercheurs, cet ouvrage envisage deux scénarios contrastés. L'un met en avant les limitations qui entravent l'action associative ou peuvent l'affaiblir (la néo-philanthropie, la marchandisation, la « managérialisation »). Le second, au contraire, envisage les dynamiques internes existantes ou à mettre en œuvre pour affirmer le potentiel transformateur des associations (travail sur leur fonctionnement interne, synergies au sein de l'économie sociale et solidaire, approches par le commun, co-construction de l'action publique). Ici nulle naïveté ou idéalisation des associations mais le constat de l'importance des mouvements citoyens pour éviter l'isolement et le désarroi qui font le lit de l'autoritarisme et menacent la démocratie.



◆ LE MONDE SELON ISIDORE La poésie urbaine du balayeur

Patrick Macquaire, Ed. Decitre, 2021.



La cité de transit construite en 1954 sur les Hauts-de-Chartres est une cité provisoire, une cité ghetto, faite pour durer. Raymond Isidore dit Picassiette, le balayeur du cimetière, ramasse les choses jetées, les morceaux de verre et d'assiettes. « Je cherche une voie pour que les gens se sortent de leur misère », dit le balayeur du cimetière. « On jette des choses et des êtres », dit-il. Il rêve d'un monde où la mosaïque saura triompher de la complexité, d'un monde où les éclats qu'il ramasse dans la rue, les morceaux de verre et d'assiettes dont il couvre sa maison sauront triompher du rebut. Il dit la rupture, là, à deux pas de la cité de transit, derrière le cimetière, ces vies confisquées qui témoignent d'une époque qu'il voudrait révolue. Il dit cette pensée qui l'anime, cette voie de travail et de création qu'il pense avoir trouvée.

Patrick Macquaire est l'initiateur à Chartres des Rencontres Internationales de Mosaïque, et des expositions de la chapelle Saint-Eman. Éducateur spécialisé, ethnologue, directeur du centre social et de la Régie des Hauts-de-Chartres de 1989 à 2015, il est l'auteur du *Cercle des Homards*, Prix du livre insulaire d'Ouessant, Petra 2013, et d'*l'quartiere Picassiette*, Girasole 2017.

INFO-RÉSEAU

Directrice de la publication
Nicole Picquart

Comité de rédaction et rédaction
Marie-France Chamekh, Klervie Chaouch, Tarek Daher, Carole Ferrini, Céline Goyet, Malika Metmer, Nicole Picquart

Journaliste : Olivier Favier (textes et photographies sauf mention contraire)

Illustrations
Didier Marandin

Maquette
Laurence Rimbart

Imprimeur
LFT, Gennevilliers

Numéro de dépôt légal
91/0322

Abonnement
10 euros (2 numéros)

Comité National de Liaison des Régies de Quartier

144, boulevard de la Villette
75019 Paris
accueil@cnlrq.org
www.regiedequartier.org

Cette publication a bénéficié du soutien

- du FSE, Fonds social européen,
- de la DGEFP, Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle,
- de la DGCS, Direction générale de la Cohésion Sociale.





Entretien avec François Antoine Mariani,

Commissaire Général délégué de l'ANCT*

« Les associations sont souvent les premiers remparts de la République »

LE PARTENARIAT ENTRE L'ÉTAT ET LES ASSOCIATIONS EST CONSUBSTANTIEL À LA POLITIQUE DE LA VILLE. QUEL DIALOGUE ENTRETIENT-IL ENTRE LA NÉCESSAIRE AUTONOMIE LOCALE ET UNE VISION PLUS LARGE, NATIONALE, SOUCIEUSE D'ÉQUILIBRE ET D'HARMONISATION ? COMMENT A-T-IL ÉVOLUÉ CES QUARANTE DERNIÈRES ANNÉES ?

François-Antoine Mariani : Aujourd'hui, 1 514 quartiers sont identifiés comme prioritaires. Dans ces territoires qui cumulent les difficultés, les associations sont souvent les premiers remparts de la République. Bien conscient de ce rôle incontournable, l'État consacre près de 60 % des crédits de la politique de la ville aux associations et apporte 223 M€ au soutien à la vie associative en 2020. Les 10 168 associations financées sont des têtes de réseau comme des associations de grande proximité. Dans le respect de leur objet et dans un dialogue constant, l'État s'appuie sur des têtes de réseau pour structurer le paysage associatif et sur les associations locales pour agir au plus près des habitants. Ces niveaux d'intervention sont complémentaires et s'articulent dans un esprit de coopération.

QUEL BILAN PEUT-ON TIRER AUJOURD'HUI DES NOMBREUX DISPOSITIFS ET APPELS À PROJETS MIS EN PLACE PAR L'ÉTAT DEPUIS QUELQUES ANNÉES (FABRIQUE NUMÉRIQUE DE TERRITOIRE, QUARTIERS FERTILES, CONSEILLERS NUMÉRIQUES, TREMPLIN ASSO...) ?

F.-A. M. : Les programmes nationaux mis en place par l'ANCT et ses partenaires face aux enjeux économiques, sociaux et environne-

mentaux actuels, visent à accompagner des structures en capacité d'offrir des réponses adaptées au niveau local.

- L'AMI « Fabrique de Territoires » avait pour but de favoriser la création de 300 tiers-lieux privés et publics « ressources » pour d'autres tiers-lieux de leur territoire avec une aide financière de 150 000 € répartie sur 3 ans. Près de la moitié sont situés dans les quartiers prioritaires et 32 d'entre elles, les « Fabriques numériques de territoire », ont reçu en 2019 un bonus de 100 000 € pour les aider à relever le défi de l'inclusion numérique.
- En juin 2022, 4 000 conseillers numériques France Service financés par l'État seront recrutés et formés. À ce jour, 3 900 postes ont été validés pour des structures publiques ou privées. Plus de 900 conseillers ont terminé leur formation et accompagnent les habitants des quartiers dans leur appropriation des usages numériques quotidiens. Sur tout le territoire national, 26 500 personnes ont déjà été accompagnées.
- TremplinAsso soutient le rôle essentiel des associations structurantes pour la cohésion sociale et l'émancipation des habitants des quartiers. L'État finance à hauteur de 45 M€ sur 3 ans les actions des 44 associations lauréates. À l'issue de 3 années, Tremplin touche 168 000 bénéficiaires, compte 2 700 actions développées dans 13 régions métropolitaines avec la Corse et 7 territoires d'Outre-Mer, et 93 départements au total.
- Grâce à un accompagnement financier de 34 M€, « Quartiers Fertiles » soutient

100 fermes urbaines réparties dans 140 quartiers prioritaires. Avec leur expertise comme animatrices de jardins partagés mais également au titre de leur activité en matière d'insertion, les Régies de Quartiers sont parties prenantes de ce dispositif en tant que porteuses de projet ou partenaires associés.

- 84 Cités de l'emploi ont été labellisées depuis le début de l'année 2020 pour un montant financier de 8,4 millions d'euros par an. Sous co-pilotage des préfetures et des collectivités locales, les cités de l'emploi visent à garantir aux résidents des QPV, via une collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi, des associations de proximité et des collectifs d'habitants, le même accès à l'information et les mêmes opportunités d'insertion que celles offertes à l'ensemble de la population.

LES RÉGIES ONT SU SE MOBILISER ET RÉPONDRE PRÉSENTES SUR CES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS. MAIS PLUS LARGEMENT, COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS AUJOURD'HUI LE RÔLE DES RÉGIES DANS LA COHÉSION DES TERRITOIRES ?

F.-A. M. : Les régies ont montré leur agilité et leur capacité de mobilisation sur des dispositifs nationaux. Elles apportent une forte contribution à la cohésion sociale et territoriale. Les régies sont à la fois des espaces de concertation entre acteurs privés, publics et société civile, et des lieux d'expression et de prise en compte des besoins des habitants. Elles sont pour nous des acteurs essentiels pour inscrire les quartiers et leurs habitants dans une dynamique vertueuse d'inclusion sociale, numérique et économique. ■

* Agence nationale de la cohésion des territoires.